



Date : 7/10/2021

Présents :

OFB/Patrinat : Yorick REYJOL, Salomé ANDRES, Solène ROBERT, Remy PONCET, Vincent GAUDILLAT, Frédéric VEST
OFB/SOAD : Aurélien SCHMITT, Annie BIROLLEAU
MTE : Jean-Jacques RICHARD
CBN Bailleul : Emmanuel CATTEAU
CDL : Pascal BOULESTEIX
FCEN : Manon PIERRAT
PNE : Camille MONCHICOURT
CBN SA : Aurélien BELAUD

Excusés :

DREAL HdF : Valérie RAEVEL
CDL : Pascal Cavallin
IGN : Fabienne Benest
MTE : Claire de Kermadec

Les questions présentées et discutées lors du GT sont rappelées ici, ainsi que le scénario privilégié à l'issue du GT (en **vert**). Lorsque certaines questions sont reliées à la même thématique, elles sont présentées au sein du même sous-ensemble.

Question n° 1 : quels types d'écosystèmes devraient être concernés par le volet « habitats » du SINP ?

Scénario 1 – Terrestres uniquement (ce qui inclue les milieux aquatiques d'eau douce)

Scénario 2 – Marins uniquement

Scénario 3 – Les 2

Question n° 2 : quels types d'écosystèmes devraient être concernés par le volet « habitats » du SINP ?

Scénario 1 – Métropole uniquement

Scénario 2 – Outre-mer uniquement (12 territoires dont 5 DOM)

Scénario 3 – Les 2

Ces questions, relativement triviales, n'appellent pas de commentaires particuliers : le périmètre du SINP inclut les écosystèmes terrestres et marins

⇔ **Scenario 3 validé par le GT dans les 2 cas.**

Question n° 3 : les données modélisées (CARHAB, EUsea_map) sont-elles concernées par la bancarisation, l'affichage et la diffusion dans le cadre du SINP ?

Scenario 1 – Oui

Scenario 2 – Non

Le GT confirme que le scenario 1 est à privilégier, avec une attention particulière à porter sur les **métadonnées**, qui doivent clairement permettre d'identifier le type de données en question (issues de modélisation) et le programme scientifique auquel elles se rattachent. Cela suppose que les données modélisées doivent être **compatibles avec le SOH** (qui doit donc permettre leur identification). Leur **identification spécifique** sur un outil de visualisation doit également être prise en compte.

AS mentionne que pour les données marines, on a souvent un mélange entre données de terrain « réelles » et données extrapolées à dire d'expert (⇔ à « taguer » spécifiquement ?).

FV attire l'attention du groupe sur le fait que la question de la **volumétrie** peut être importante pour ce type de données.

AB : important pour compléter les zones où pas d'autre données disponibles.

⇔ **Scenario 1 validé par le GT, sous réserve que les données issues de modélisation puissent être « taguées » spécifiquement (et dûment tracées), d'une manière ou d'une autre.**

Question n° 4 : quels types de données d'habitat souhaite-t-on bancariser dans le SINP ?

Scénario 1 – Uniquement les unités listées dans HABREF

Scenario 2 – Les unités de HABREF + autres types d'unités non-référencés dans HABREF (mais compatibles avec le SOH :

Question n° 5 : doit-on prendre en compte les « habitats d'espèces » ?

Scenario 1 – Oui

Scenario 2 – Non

Question n° 6 : faut-il nécessairement raccorder les données d'habitat à HABREF ?

Scenario 1 – Oui

Scenario 2 – Non

Il serait a priori dommage de devoir se passer de certains jeux de données sous le seul prétexte qu'elles ne feraient pas référence à une typologie implémentée dans HABREF. On peut notamment penser à :

- Ex 1 : des données issues d'une **typologie régionale** ;
- Ex 2 : des données issues de typologies **créées spécifiquement pour 1 programme** ou 1 travail de cartographie p. ex. typologie Adapto / typologie créée *ex nihilo* pour le besoin d'une étude par un opérateur type B.E.) ;
- Ex 3 : des données de type « **macrohabitat** » issues de programme à vocation de conservation (ex : couche mangrove de l'IUCN) ;
- Ex 4 : des données dites « **d'habitat d'espèces** » (ex : typologie nationale des oiseaux nicheurs e.g. plans d'eau, roselières, marais, etc.).

FV indique que tout ce qui passe le filtre du SOH peut être bancarisé et a donc vocation à intégrer le SINP.

EC ne pense pas qu'il soit pertinent de bancariser dans le SINP tout type de données d'habitats simplement du fait qu'elles passeraient le filtre du SOH, car cela pourrait nuire à la qualité de ce qui est transmis et à la lisibilité de ce qui est affiché/diffusé (attention à la simplicité « de façade » sur ce sujet complexe des habitats !). FV rappelle que tout ce qui est bancarisé n'a pas nécessairement vocation à être affiché (par contre, mis à disposition sur demande, oui).

AS : noter qu'il existe des liens à faire, sur le sujet des habitats d'espèces, entre le SOH et le SOE.

Par ailleurs, EC fait remarquer que certaines typologies implémentées dans HABREF mériteraient cependant d'être regroupées (ex : PVF1 & 2), et PB insiste sur la nécessité d'une démarche de « simplification » de certaines typologies d'habitat si l'on veut que les gestionnaires d'espaces naturels s'en saisissent.

⇔ **Des divergences de point de vue persistent, qu'il convient d'examiner plus en détails dans leurs implications potentielles en termes de qualité de la donnée et de lisibilité de ce qui sera diffusé. On s'achemine cependant plutôt vers une gestion de données plus larges que les seules données liées à HABREF. Des échanges restent cependant à prévoir, notamment sur la question des « habitats d'espèces ».**

Question n° 7 : quid des données « brutes » sous-jacentes à la définition des habitats (lorsque celles-ci existent) ?

- **Ex 1 : données d'imagerie satellitaire** (optiques ou radars) ;
- **Ex 2 : données relatives à des « paramètres abiotiques »**, généralement relevées sur le terrain mais parfois modélisées, et pouvant menées à l'affiliation à un CD_HAB donné. On peut notamment penser à des données de nature du substrat, d'hydrodynamisme ou de bathymétrie pour les habitats marins ; les données de pédologie sont aussi concernées.

Scenario 1 – Bancarisation/Affichage/Diffusion de ces données

Scenario 2 – Mise en place des liens vers les JDD sur les portails dédiés (si existant, type QUADRIGE)

Scenario 3 – Scenario 2 + Bancarisation de ce qui n'est pas bancarisé par ailleurs (pour des cas particuliers, si nécessaire)

Les membres du GT sont plutôt favorables au scénario 2 ou 3 car le scénario 1 est bien trop lourd à mettre en place en termes d'infrastructure dédiée et de ressources humaines nécessaires.

Il faudra dans un second temps veiller à préciser où placer l'information concernant les données sources (soit dans les Métadonnées, soit dans la table attributaire de chaque polygone, soit les 2 possibilités au cas par cas). Dans tous les cas, cela suppose une évolution du standard « Métadonnées »

FV rappelle que les outils du PNDB commencent à considérer la question de la bancarisation des données sources. Importance de disposer d'un système de dépôt de fichier, et de pouvoir faire le lien dans un second temps.

AB : difficile d'imaginer bancariser toutes les données disponibles (pour le marin pas envisageable en tout cas). Scénario 3 envisageable pour des cas particuliers.

⇔ **Scenario 3, avec une priorisation pour les 3 prochaines années à la mise en place de lien vers les bases existantes, avant d'envisager la bancarisation de ce qui ne l'est pas par ailleurs.**

Question n° 8 : quels affichages souhaitent-on favoriser pour la plateforme nationale du SINP (INPN) ?

Scenario 1 – Diffusion « telle quelle » avec les données transmises/collectées (pouvant mixer plusieurs typologies)

Scenario 2 – Diffusion « synthétique » par typologie et/ou par maille (ou autre unité géographique) / quid des mises en correspondance ?

Scenario 3 – Les 2.

AB : La question n'est pas de savoir ce que l'on fait mais plutôt par quoi on commence ? Dans ce cas le scénario le plus simple est d'afficher les données telles qu'elles, brutes. Dans un second temps expertiser les données pour n'utiliser qu'une typologie par exemple et agréger les différentes données.

Cette question, complexe devra faire l'objet de discussions en 2022, sur la base d'exemples concrets de ce qui est possible/envisageable de diffuser via un prototype de *viewer*. Différentes sensibilités sont présentes au sein du GT.

Différentes échelles spatiales doivent pouvoir être visualisables, comme pour les espèces : géolocalisation précise / couche par maille 10km / par commune / par département ?

⇔ **A priori plutôt scénario 3, afin de ne pas se fermer d'éventuelles portes à ce stade. Discussions à poursuivre sur la base d'exemples concrets. Deux choses sont à distinguer : les croisements valorisables sur l'INPN qui peuvent par exemple donner lieu à des listes d'habitats par espaces, communes... et les croisements potentiellement réalisables pour des besoins spécifiques notamment dans le cadre du lien espèces/habitats, reportages... Dans le premier cas, des discussions sont à prévoir**

concernant la méthode : quelles typologies ? quid des correspondances ? quelles règles de croisement ? etc.

Question n° 9 : à terme, quels croisements de données souhaite-t-on pouvoir réaliser ?

Différents cas d'usages peuvent être mentionnés, non exclusifs. Parmi ceux-ci, le GT considère que **les cas d'usage 1 et 2 sont à prioriser**.

- **Cas d'usage 1 : croisement avec les données « espèces »**, à l'échelle du point, du polygone d'habitat, de la maille 10*10, de la commune ou du département ; ceci permet d'abonder les relations espèces-habitats et les travaux de modélisation de niche des espèces ;
 - **Cas d'usage 2 : croisement avec les couches « espaces »** telles que ZNIEFF, INPG, Aires protégées, tels que pratiqués actuellement pour les espèces. Afficher les habitats recensés dans les ZNIEFF, bancarisés sous forme de liste, semble par exemple relativement incontournable ; réciproquement, pouvoir calculer la surface d'herbiers de posidonie dans les AMP est tout aussi centrale. On pourra également prévoir, comme on le fait avec les espèces, un croisement avec les sites Natura 2000.
 - **Cas d'usage 3 : croisement avec des données d'occupation du sol** et de paramètres environnementaux (ex : profondeur, type de substrat), sous réserve d'héberger ces données en interne.
-

Question n° 10 : quels autres chantiers à ouvrir sur les données « Habitats » ?

Les débats autour des questions 4 (quels types de données ?) et 8 (quelle diffusion ?) sont à poursuivre en 2022 autour d'exemples concrets.

Par ailleurs, SR attire l'attention du GT sur la nécessité d'un travail spécifique à mener sur la question de la sensibilité des données à la diffusion (en cours dans le cadre du GT Sensibilité du SINP) et sur le processus de validation des données « Habitats ».

Calendrier prévisionnel : YR consulte d'ici la fin 2021 le cercle 2 ainsi que l'Ifremer. Nouvelle réunion du GT (en mode « comité utilisateurs » à prévoir au T1 2022).